AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Barbara Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,803—Division E—Attendu que Mlle Sidonia Meyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Barbara Meyer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOS. CONNELL, Greffier.

G. G. Kronenberger, avocat.
28 déc—28—janv 1 6

Succession d'Ernest W. Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 63,209 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Robert Peters, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

A. E. Blackmar, avocat.
28déc—29—janv 1 6

Succession de Mme Mary Ridge, veuve de John Keepfer en premier mariage et femme de L. W. Segar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 63,815—Division C—Attendu que Neville Berger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ridge, veuve de John Keepfer en premier mariage et femme de L. W. Segar, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Geo. W. Flynn, avocat.
28 déc—29—jan 1 6

Succession de William Kursen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,941—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. W. Kursen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

C. A. Schreiber, avocat.
23 déc—25 29—jan 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Charlotte B. Hoepe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,072—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme John Allen, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Diakelspiel et Hart, avocats.
29 déc—29—jan 2 7

Succession de Frank Saltmarsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 62,786—Division B—Attendu que Mme Laura Stubbs a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Saltmarsh décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Geo. W. Flynn, avocat.
20 déc—20 24 30

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 62,825— Walter & Schaffuit vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire la raison commerciale de Walter & Schaffuit, composée de Dietrich A. Walter et Robert G. Schaffuit, soit convoquée et tenue pardevant George Montgomery, esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse de la Liverpool and London and Globe Insurance, en cette ville, commençant mardi le 29me jour de janvier 1901, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personnes desdits pétitionnaires soient suspendues et que Lyle Saxon Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1900.
(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Hubert M. Hanaley, avocat.
23dec—23—janv 5 11 16 21 29

LE MONDE MODERNE

—demandez
un spécimen complet
et gratuit
(*en découpant cette annonce*)
pour pouvoir apprécier
cette revue-magazine
unique en France

5, rue Saint-Benoît, Paris

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire,
Artistique et Scientifique.

FONDEE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES
NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGÈRES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIEE
—ET—
Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,
FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

VENTES A L'ENCAN.

Par Estalote & Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR FAIRE DES

Placements de valeur qui rapportent bien

Bâtisses propres aux affaires dans le Second District,

AUSSI QUELQUES-UNES DANS STORYVILLE, ET DES

RESIDENCES.
CARRÉ D'ILET DE VALEUR

Dans le Premier District, borné par les

Avenues Canal et Hagan, Rendon et l'avenue Cleveland.

UNE OCCASION

POUR CEUX QUI VEULENT ACHETER UNE RESIDENCE, OU INVESTIR ET POUR LES CAPITALISTES.

Toutes les Propriétés sont bien situées à proximité des Eglises, Ecoles, Marchés et Lignes de Chars.

JEUDI, 24 JANVIER 1901,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans,
806 rue Perdido, à 11 A. M.

No 426 rue Nord Remparts.

Nos 1026-1030 rue St-Louis.

No 1040 rue St-Louis et 432-438 rue Nord Remparts.

Nos 1034-1036 rue St-Louis.

No 430 rue Nord Remparts.

Nos 600-602 rue Nord Remparts et No 1041 rue Toulouse.

Nos 1031-1035-1037 rue Toulouse.

No 322 rue Nord Remparts.

Nos 216-218 rue Marais.

Carré d'Ilet rue du Canal.

Nos 1825-1827 rue Douane.

PAR ESTALOTE & VAZ—Edward J. Vaz Encanteur—Bureau 1407 rue du Canal. Le JEUDI, 24 janvier 1901, à 11 heures A. M à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, en vertu de et conformément à un ordre donné daté et signé le 13 décembre 1900 par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Santiago Garcia Hevia, No 63,060 du dossier de ladite cour. Il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue des Remparts, sur cent vingt pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles borné par la ligne du côté de la rue Conti par la propriété autrefois appartenant à la Hebrew Congregation Shangarral Chassed et désigné par le No 426 de la rue Nord Remparts. Etant la même propriété obtenue par feu Santiago G. Hevia par achat de la Hebrew Congregation Shangarral Chassed le 7 mai 1881 par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire.

Les améliorations, No. 426 rue N. Remparts comprennent une maison de bois à toiture d'ardoise avec bâtisse à deux étages dans le fond; contenant, en tout, galerie, chambre de mansarde, deux cabinets et quelque sept chambres; dans la cour un hangar, deux citernes, etc; allées, cour et trottoir pavés. Le tout élevé, sec et en excellent état.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Remparts et Conti, mesurant trente neuf pieds six pouces de face à la rue St Louis sur soixante et un pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la propriété qui a été acquise par feu Santiago G. Hevia, par achat de la succession de J. F. Lientz en le 28 juillet 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations, Nos 1026, 1030 rue St-Louis, comprennent une façade en briques avec toiture en ardoises; cottage double, contenant de chaque côté trois chambres, dans le fond une bâtisse en briques à deux étages, qui contient une galerie et deux chambres de chaque côté, dans la cour citerne et hydrants; cour, allées de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué à $30 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Conti, désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1879, et annexé à un acte de vente de la succession de J. B. Rivards à S. G. Hevia, passé pardevant Octave De Armas, ancien notaire de cette ville, le 19 mai 1879; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente six pieds dix pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade sur la rue des Remparts de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins; ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent de quelque façon sans exception ni réserve aucune.

Les améliorations, Nos. 1040 rue St. Louis et 432 438 rue N. Remparts, comprennent un magasin et résidence en bois avec toiture en ardoises; contenant en tout un magasin, un hall et trois chambres; dans le fond du terrain se trouve une bâtisse à deux étages, qui contient une galerie et sept petites chambres; dans la cour citerne, hydrant, etc; la cour et le trottoir sont pavés. Le tout en bon état et loué à $11 par mois.

4° Un autre certain lot de terre sur la rue St Louis, contigu au lot ci-dessus décrit et désigné sur ledit plan par la lettre B, mesurant, mesure américaine, trente sept pieds onze pouces et six lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes, le tout plus ou moins. Ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, ou servitudes y appartenant, ou en dépendant, sans exception ou réserve quelconque.

Les améliorations No 1034-36 rue St Louis comprennent un cottage couvert en ardoises, contenant quatre chambres, une galerie et deux cabinets. Dans le fond du terrain une bâtisse contenant trois chambres. Dans la cour un hangar, citerne, hydrant, etc., Cour, allée de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué $23 par mois.

5° Un certain lot de terre, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, étant l'ilet No 98 lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt cinq pieds de profondeur, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les dites améliorations étant désignées par le numéro municipal 430 rue Nord Remparts.

Etant la même propriété que le défunt Santiago G. Hevia, acquit par achat de la Hebrew Congregation Shangarral Chassed, le 7 mai 1881 par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville. Les améliorations No 430 rue Nord Remparts, comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant en tout vestibule, galeries, office et neuf chambres, dans la cour est un grand hangar avec deux chambres, un dessus, citerne, hydrant, etc; allées, la cour et la banquette pavées. Le tout en bon état et loué pour $30 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes, servitudes et dépendances là-dessus appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St. Pierre et désigné par la numéro un sur un plan dressé par L. Leimenstein le 27 juin 1866 formant l'enseignerie des rues Remparts et Toulouse et mesurant trente huit pieds, onze pouces de face à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade à la rue Remparts. Le tout plus ou moins.

Les améliorations Nos 600-02 rue Nord Remparts et 1043 rue Toulouse comprennent un magasin et résidence en briques couvert en ardoise, contenant magasin, buvette, trois chambres et deux chambres au dessus dans le fond, le gaz partout. Le tout en bonne condition et loué pour $40 par mois; dans la cour est un hangar, citerne, hydrant, etc. La cour la banquette sont pavées.

7° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes servitudes et dépendances là-dessus appartenant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné sur ledit plan de L. Leimenstein, comme lot No 2, et mesurant cinquante-cinq pieds onze pouces et une ligne et demie de façade à la rue Toulouse sur quarante-six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins le tout en mesure américaine.

Les améliorations No. 1031-35 37 rue Toulouse, comprenant une résidence triple couverte en tuiles; contenant en tout neuf chambres, une cuisine, hangar, hydrant, etc; cour et allée pavées. Le tout en bonne condition et loué pour $30 par mois.

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Conti Bienville et Bourgogne et désigné par le No 7 sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 19 décembre 1835 et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire de cette ville, le 31 décembre 1835 pour référence. Le dit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds de façade à la rue Remparts sur une profondeur de cent neuf pieds sur la ligne du côté du lot No 6 et cent neuf pieds un pouce sur la ligne du lot No 8 et vingt six pieds deux pouces de largeur dans le fond, plus ou moins, sur une allée commune à l'ilet à d'autres, comme il est plus complètement démantré par un référant au dit plan, étant la même propriété qui fut acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, par achat de Jos. G. Hevia, le 20 octobre 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations No. 322 rue Nord Remparts comprennent une résidence à deux étages en briques; contenant galeries sur la façade, dans le fond et sur les côtés, latrines, office et quelque dix chambres. Dans la cour est un hangar, citerne etc. Le gaz partout, hydrant. Cour et banquette pavées.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Bienville, Trémé et Douane, mesurant [mesure américaine] trente pieds cinq pouces et six lignes plus ou moins de face sur la rue Marais par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de profondeur et trente pieds sept pouces et trois lignes plus ou moins de largeur sur la ligne du fond. Laquelle dite propriété fut acquise par Santiago G. Hevia de——

Les améliorations Nos 216-18 rue Marais comprennent un cottage simple couvert en ardoises, contenant six chambres, galerie et cabinet. Dans la cour il y a hangar, citerne, hydrant etc. Cour, allée sur les côtés et banquette pavées. Tout en bonne condition et rapportant un revenu de vingt dollars par mois.

10° Un certain ilet de terre, ensemble avec les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, et borné par les rues Canal, Rendon, Gasquet et l'avenue Hagan, contenant trente lots, numérotés de un à trente inclusivement, sur un plan fait par E. Surgi et A. Peisac, ingénieurs civils, daté le 20 avril 1869, et déposé dans le bureau de Chas Springer, ancien notaire en cette ville, attaché à un acte de vente dudit ilet de terre de Mme M. B. Surgi à Jos Hevia, passé pardevant ledit notaire, le 14me jour de juillet 1869, ledit ilet mesurant audit plan trois cent sept pieds onze pouces et deux lignes plus ou moins sur la rue Canal, la même sur la rue Gasquet par une profondeur et face sur chaque, l'avenue Hagan et la rue Rendon de trois cent dix neuf pieds huit pouces et deux lignes, plus ou moins mesure américaine. Etant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, et achetée de Jos. Hevia le 20 octobre 1883 par acte pardevant Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville. Ledit ilet de terre contenant une grande quantité de remblais qui est compté et non distribué, et qui est inclu dans la valuation de l'ilet. Banquettes pavées sur la rue Canal et l'avenue Hagan, le pavage en gravois enlevé. Une petite distance seulement du chemin de fer de ceinture Nouvelle Orléans et Carrollton.

11° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là-dessus, droits voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième district de cette ville, désigné par le No 20, dans l'ilet No 51, compris entre les rues Douane, Roman, Derbigny et Bienville, sur un plan fait par J. Pilié, daté le 1er jour de mai 1840, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, autrefois notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Douane, par cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Roman par le lot No 19, et de l'autre côté le plus près de la rue Derbigny par le lot No 21, étant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, le 20 octobre 1888 par acte passé pardevant Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville.

VENTES A L'ENCAN.

Estalote & Vaz.

Les améliorations Nos 1825-27 rue Douane comprennent résidence double couverte en ardoise, avec dépendances, contenant en tout de chaque côté galeries, vestibules et six chambres. Dans la cour trois citernes, etc. Toutes en bonne conditions et se loue $30 par mois.

10 0/0 devant être déposés au moment de l'adjudication. Actes de vente devant être fait pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront aussi payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis et les taxes de 1901.

ESTALOTE & VAZ. Encanteurs.
BERNARD TITCHE. Avocat.
23 déc—23 30—jan 6 13 20 22 23 24

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin Mandeville et Roman.

MARDI, 29 JANVIER 1901.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune. — MARDI, le 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 24 décembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Maria Ringelven, femme du défunt Philip Kuhn, No 35,276 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Derbigny, (autrefois Prosper), Roman, (autrefois Bolidelle), et Marigny mesurant quatre vingt seize pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 122 pieds dix pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue Prosper, et soixante quatorze pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Bolidelle étant portions des lots Nos 13 et 14, et l'entier du lot No 15, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 septembre 1859.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant quelque quatre chambres, boulangerie et four, hangar, dépendances, deux citernes, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le balance, s'il y en a, 1 an et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901; un dépôt de trente pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Ducros, avocats.
29 déc—29 30—jan 6 13 20 27 28 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 2225 rue Troisième entre les rues Liberté et Franklin.

Mme Magdalena Murphy (née Auik) veuve de Edmond Murphy, décédée, vs William J. Quinn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,217.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Liberté (autrefois St André), Sud Franklin (autrefois St David) et Seconde, désigné comme lot No 4 de l'ilet No trois cent quinze et mesurant trente pieds de face à ladite rue Troisième sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
29 déc—29 30—janv 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de mules, chevaux, camions, jumper, Harnais, etc.

Michael W. Murphy vs John A. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,709—En vertu d'un ordre de vente daté 21 décembre 1900 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 2 janvier 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt avenue Tulane entre les rues Rockefeller et Dorgenois.

9 mules, 2 chevaux, un jumper, 7 camions, 7 prélards, un lot de harnais, divers, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey et Benedict, avocats pour le plaignant.
22 déc—23 27 — janv 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Portant le numéro municipal 1305 avenue Tulane, entre les rues Liberté et Franklin (l'arrière rue étant Gasquet)

W. O. Lee vs Mme veuve P. Seine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 56,991.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Liberté (autrefois St André), Sud Franklin (autrefois St David) et Seconde, désigné comme lot No 4 de l'ilet No trois cent quinze et mesurant trente pieds de face à ladite rue Troisième sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Edwin T. Merrick et Philip Gessler jr. avocats pour le plaignant.
7 déc—7 9 14 21 28—jan 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Septième District.

C. T. Patterson Co., Ltd., vs Thomas J. Hopper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,456—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 270, borné par les rues Général Ogden, Panola, Spruce et Aigle, désignés par les numéros 18, 19 et 20 sur un plan dudit ilet fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté le 2 avril 1897 et annexé à un acte de vente de Thomas J. Hopper à Baptiste Johnson passé pardevant Mercer W. Patton, notaire le 2 mai 1898, lesquels dits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: lots 19 et 20 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot No 18 mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
22 déc—22 23 28—jan 4 11 18 24

VENTE PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm T. Burns enbrogé, Jean T. Egan vs Stephen Humphreys et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1,489—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 7me jour de janvier 1901, à midi, de la propriété après décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre, désigné comme lot No 27, ilet No 5, d'après un plan fait par Allen d'Hémécourt, anciennement voyer, le 15me jour de juillet 1853 et déposé dans le bureau de F. Chas Cuvillier, notaire, par acte daté le 1ème jour d'octobre 1853 et par le même numéro sur une copie dudit plan fait par Arthur De Armas, voyer, le 7 de mars 1871, ledit lot mesurant, mesure américaine, 27 pieds 4 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de 108 pieds. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

6 déc—6 10 23 30—jan 2 4 7

WOOD,
SCHNEIDAU
& CIE.,
315 Rue Carondelet,
CHARBON En Gros et au Detail.
Par Chemins de Fer et par Bateaux.
Téléphones: Bureau 576, Dépôt, 983.
Dépôt au pied de la rue Race.
Nous fournissons aux Familles et au Commerce.

16 oct1900—6m dim mar ven

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gaz et de fonderie,
EN VETE CHEZ—
W. G. COYLE & CIE.,
Phone 311
323 rue Carondelet coin Union.
Savril—

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu tous les pharmaciens.
Nov 1900—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline, dans l'Ilet borné par les rues Camp et Lyon.

Gary E. Gillis vs Edward A. Mattes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,773—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 31 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Upperline, Camp et Lyons désignés par les lettres "A" et "B" sur un devis fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté le 25 mars 1887 et annexé à un acte passé pardevant J. Bondernagel, ancien notaire, le 15 juin 1888, d'après lequel, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, quarante trois pieds, cinq pouces et quatre lignes (43 5 4) de face sur la rue Magasins par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur entre lignes parallèles.

Ledit lot A ayant une largeur dans le fond de vingt huit pieds et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Chas J. Théard, avocat pour le plaignant.
29 déc—29 30—janv 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'acquérir une grande Propriété Résidence de valeur du Sixième District, dans un quartier aristocratique.

Au coin de l'avenue St Charles et de la rue Valence,

Bâtisses portant le numéro municipal 4320 avenue St Charles.

Terrains mesurant 125'x125'.

Mme Jane E. Octbeat vs Michael F. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,835—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 290 borné par l'avenue St Charles et les rues Valence, Cadiz et Pitt, désignée par la lettre A, sur un devis et certificat d'arpentage fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 12 juillet 1896 et annexé pour référence à un acte de vente de Frank S. Kendig audit M. F. Dunn, passé pardevant Thomas Fahey, ancien notaire en cette ville, le 13 août 1886, laquelle dite portion de terre mesure d'après ledit devis quarante-quatre pieds six pouces (44' 6") de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur et face sur la rue Valence de cent vingt cinq pieds (125') entre lignes parallèles, ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Valence.

Secondement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans ledit ilet borné par l'avenue St-Charles et les rues Valence, Cadiz et Pitt, désigné par la lettre B, sur les devis et certificat d'arpentage susmentionnés, devis et certificat d'arpentage faits par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 12me jour de juillet 1896, annexé et faisant partie d'un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 13 août 1886, d'après lequel dite ladite portion de terre mesure, en mesure américaine, quatre vingts pieds six pouces (80' 6") de face à l'avenue St-Charles, la même hauteur dans le fond sur 125 pieds de profondeur. Ledit morceau ou portion de terre étant composé de l'entier des lots originaux désignés sur le dit devis par les Nos Huit, Neuf et Dix et des parties des lots désignés par les Nos Onze, Quatorze, Quinze Seize et Dix-Sept.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocat pour le plaignant.
14 déc—14 15 21 28—janv 4 11 17

PAR LE CONSTABLE.

Joseph Roberts vs M. et Mme J. B. Myles.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 3535 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A je procéderai à